## ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

NOMINATION DE M. HAROLD C. BANKS COMME REPRÉSENTANT DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

Mme Ellen L. Fairclough (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une ou des questions au premier ministre suppléant, à qui j'en ai donné préavis. Étant donné que l'affaire met en jeu les responsabilités de trois ministères, il convient, semble-t-il, de poser ces questions au premier ministre suppléant. Vu qu'il s'agit de plusieurs questions je me conformerai à son désir, soit qu'il préfère que je les lise toutes d'un coup, soit qu'il préfère y répondre l'une après l'autre.

Le très hon. C. D. Howe (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, il y a ici huit questions et toutes ont trait à des problèmes qui ne relèvent pas de mon ministère. Je prierai donc l'honorable représentante de les inscrire au Feuilleton.

L'hon. M. Drew: Non, non.

Le très hon. M. Howe: Je ne vois pas que les questions soient urgentes.

Mme Fairclough: Je suis tout à fait disposée à procéder de la façon qui convient le mieux, mais je ne puis consentir à inscrire ces questions au Feuilleton, parce qu'elles contiennent un élément d'urgence. Si Votre Honneur désire se prononcer là-dessus, je me ferai un plaisir de lire ces questions maintenant.

M. l'Orateur: L'honorable représentante pourrait peut-être poser la première question; nous verrons alors si elle est urgente.

Mme Fairclough: A ce propos, j'aimerais demander au premier ministre suppléant si, à la suite de nouvelles mentionnant des poursuites devant les tribunaux à Montréal, le ministre du Travail (M. Gregg) ou ses fonctionnaires ont pris des mesures pour se renseigner sur les antécédents de M. Harold C. Banks, lors de sa nomination comme représentant du Canada...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: Comme il y a huit questions, peut-être devrions-nous permettre à l'honorable représentante de lire d'abord la première en entier.

Mme Fairclough: Il vaut peut-être mieux que je reprenne depuis le début.

**Une voix:** L'honorable représentante en est dispensée.

Mme Fairclough: Les journaux ayant parlé de poursuites judiciaires à Montréal, le ministre du Travail et ses fonctionnaires ont-ils pris des mesures pour se renseigner sur M. Harold C. Banks au moment où a été approuvée sa nomination comme représentant du Canada à la conférence de Genève?

M. l'Orateur: Je n'ai pas l'intention de préjuger les autres questions que l'honorable représentante nous a dit vouloir poser; mais si ces autres questions sont de la même veine, j'imagine, étant donné que l'honorable représentante a posé une même question hier et que le ministre du Travail a essayé d'y répondre, qu'elle obtiendrait plus sûrement satisfaction si ces questions étaient inscrites au Feuilleton. Je n'ai aucun renseignement précis à ce sujet, mais, lisant les journaux comme tous les députés, je crois comprendre que l'homme dont il est question est déjà parti pour assister à la conférence, de sorte que rien de ce que nous pourrions faire maintenant ne saurait changer la situation.

Une voix: On pourrait le rappeler.

M. l'Orateur: Si les questions étaient inscrites au Feuilleton j'imagine qu'on pourrait y répondre comme il convient. L'honorable représentante se rend compte sans doute de la situation difficile où je me trouve. La coutume établie n'exige pas qu'un membre de la Chambre envoie à l'Orateur un préavis de ses questions. Toutefois, je ne puis juger du caractère urgent ni de la nature d'une question sans la connaître.

En toute justice pour tous les membres de la Chambre, je le répète, je ne pense pas qu'on puisse préparer une liste de sept ou huit questions à poser à l'appel de l'ordre du jour, surtout si toutes se rapportent au même sujet. Ce n'est pas conforme à l'esprit de la coutume que nous suivons à l'égard des questions posées à l'appel de l'ordre du jour. Ces questions doivent être courtes et telles qu'on y puisse répondre brièvement. Si elles sont longues et se rapportent au même sujet, on doit les inscrire au Feuilleton.

Mme Fairclough: Je comprends parfaitement la nature des questions qu'on doit poser. Je pourrais ajouter que la méthode que j'ai choisie me semble la plus expéditive. J'aurais pu m'adresser à chacun des ministres intéressés; le nombre des questions aurait été à peu près le même sans doute mais j'ai cru que, étant donné que ces sujets s'apparentent,...

Des voix: Règlement!

**Mme Fairclough:** ...la méthode que j'ai choisie me semble la meilleure. Je serais heureuse...

M. l'Orateur: L'honorable représentante nous a exposé une excellente raison pour laquelle ces questions devraient être inscrites au Feuilleton, savoir, précisément, qu'elles intéressent plusieurs ministères. L'honorable

[Le très hon. M. Howe.]